

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00289

Numéro SIREN : 394 940 175

Nom ou dénomination : A2M INDUSTRIE

Ce dépôt a été enregistré le 27/03/2019 sous le numéro de dépôt B2019/002510

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/002510**
n° de gestion : **1994B00289**
n° SIREN : **394 940 175 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 27/03/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A2M INDUSTRIE - Société par actions simplifiée
zone artisanale ou zone d'activité du Parc Secteur Gampille 42490 Fraisses -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



693715

Désignation de l'entreprise : SAS A2M INDUSTRIE

Adresse de l'entreprise ZA DU PARC

42490 FRAISSES

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*

1 2

Durée de l'exercice précédent*

1 2

Numéro SIRET* 3 9 4 9 4 0 1 7 5 0 0 0 2 6

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 13 0 0 9 2 0 1 8		N-1 13 0 0 9 2 0 1 7	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	59 087		5 424	
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO	88 358		88 358	
	Constructions	AP	AQ	1 090 747	260 386	830 361	884 900
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 922 023	1 704 014	218 009	215 759
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	948 557	581 072	367 485	432 310
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	400		400	423
TOTAL (II)		BJ	BK	4 109 172	2 604 559	1 504 613	1 627 174
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	11 805		11 805	17 481
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ	21 636		21 636	18 354
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	130		130	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	595 774	17 875	577 899	699 038
	Autres créances (3)	BZ	CA	43 395		43 395	40 163
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	16 769		16 769	16 769
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Disponibilités	CF	CG	961 897		961 897	450 265
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	6 680		6 680	5 082
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 658 086	17 875	1 640 211	1 247 152
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	5 767 258	2 622 434	3 144 824	2 874 326
	Revenus : (1) Dont droit au bail		CP	400	(3) Part à plus d'un an :	CR	
	Clause de réserve de propriété : *						
	Immobilisations :						
	Stocks :						
	Créances :						

GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE
ST-ETIENNE

002510 27 MAR 2019

94 B 289

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS A2M INDUSTRIE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2.0.0.....0.0.0.....)	DA	200 000	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	403 100	403 100
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	20 000	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	440 634	212 878
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	407 873	227 757
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 471 608	1 063 734
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		2 960
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		2 960
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 160 341	1 338 521
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		95
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	96 862	81 132
	Dettes fiscales et sociales	DY	409 357	380 452
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	6 206	931
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	451	6 500
TOTAL (IV)	EC	1 673 216	1 807 631	
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 144 824	2 874 326
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	693 624	648 632
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A2M INDUSTRIE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Exemple à conserver par le déclarant

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens* services*	FD	50 181	FE		FF	50 181	142 691	
		FG	2 782 899	FH	4 550	FI	2 787 449	2 435 089	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 833 080	FK	4 550	FL	2 837 630	2 577 780	
	Production stockée*					FM	3 282	9 996	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	3 129	4 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	41 655	34 431	
	Autres produits (1) (11)					FQ	175	1 340	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 885 872	2 627 547
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	40 322	46 948
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	5 676	(2 724)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	747 938	673 242
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	46 195	57 186
	Salaires et traitements*						FY	830 164	856 699
	Charges sociales (10)						FZ	350 085	363 094
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	252 012	260 777
							GB		
							GC	774	16 272
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GD		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GE	76	232
	Autres charges (12)						GF	2 273 244	2 271 726
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	612 629	355 821
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GH		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GI			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GJ			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GK		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GL	255	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GM	255	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GN		
	Différences positives de change						GO		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GP	255	
	Total des produits financiers (V)						GQ	255	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GR	37 055	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GS	42 415	
	Différences négatives de change						GT	8	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GU		
	Total des charges financières (VI)						GV	37 063	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							(36 808)	42 415	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								(42 160)	
						GW	575 820	313 661	

Désignation de l'entreprise : SAS A2M INDUSTRIE

Néant ☐ *PRODUITS
EXCEPTIONNELS

Produits exceptionnels sur opérations de gestion

Produits exceptionnels sur opérations en capital *

Reprises sur provisions et transferts de charges

Total des produits exceptionnels (7) (VII)

CHARGES
EXCEPTIONNELLES

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)

Charges exceptionnelles sur opérations en capital *

Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions

Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)

4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)

Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)

Impôts sur les bénéfices * (X)

TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)

TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)

5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme

(2) Dont { produits de locations immobilières
produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)(3) Dont { - Crédit bail mobilier *
- Crédit bail immobilier

(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)

(5) Dont produits concernant les entreprises liées

(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées

(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)

(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)

Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)

(9) Dont transferts de charges

(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)

(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)

(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)

(13) Dont primes et cotisations

complémentaires personnelles : facultatives A6

obligatoires A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

VNC ELEMENTS D'ACTIF CEDES

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

Exercice N

Exercice N-1

HA

HB

HC

HD

HE

HF

HG

HH

HI

HJ

HK

HL

HM

HN

HO

HY

IG

HP

HQ

IH

IJ

IK

HX

RC

RD

A1

A2

A3

A4

Exercice N

Charges exceptionnelles

Produits exceptionnels

23

Exercice N

Charges antérieures

Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS

QUADRATUS informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 39.995€ dont:

- 27.939 € correspondant à une provision calculée sur les salaires éligibles de janvier à septembre 2018,
- 12.056 € au titre de l'année 2017 (pour la période d'octobre à décembre 2017).

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 39 995 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	39 995
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	39 995

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	59 087		
Terrains	88 358		
Constructions sur sol propre	1 090 747		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 822 280		99 744
Installations générales agencements aménagements divers	738 362		1 447
Matériel de transport	2 358		22 767
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	178 107		5 516
TOTAL	3 920 212		129 474
Prêts, autres immobilisations financières	423		
TOTAL	423		
TOTAL GENERAL	3 979 721		129 474

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			59 087	59 087
Terrains			88 358	88 358
Constructions sur sol propre			1 090 747	1 090 747
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 922 023	1 922 023
Installations générales agencements aménagements divers			739 809	739 809
Matériel de transport			25 125	25 125
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			183 623	183 623
TOTAL			4 049 685	4 049 685
Prêts, autres immobilisations financières		23	400	400
TOTAL		23	400	400
TOTAL GENERAL		23	4 109 172	4 109 172

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	53 663	5 424		59 087
Constructions sur sol propre	205 847	54 539		260 386
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 606 520	97 494		1 704 014
Installations générales agencements aménagements divers	353 180	73 156		426 336
Matériel de transport	1 105	4 235		5 340
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	132 232	17 164		149 395
TOTAL	2 298 884	246 588		2 545 472
TOTAL GENERAL	2 352 547	252 012		2 604 559

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	5 424				
Constructions sur sol propre	54 539				
Instal.techniques matériel outillage indus.	90 465	7 029			
Instal.générales agenc.aménag.divers	73 156				
Matériel de transport	4 235				
Matériel de bureau informatique mobilier	17 164				
TOTAL	239 559	7 029			
TOTAL GENERAL	244 983	7 029			

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	2 960		2 960		
TOTAL	2 960		2 960		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	32 343	774	15 242		17 875
TOTAL	32 343	774	15 242		17 875
TOTAL GENERAL	35 303	774	18 202		17 875
Dont dotations et reprises d'exploitation		774	18 202		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	400	400	
Clients douteux ou litigieux	21 450	21 450	
Autres créances clients	574 324	574 324	
Personnel et comptes rattachés	1 603	1 603	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 256	10 256	
Débiteurs divers	31 536	31 536	
Charges constatées d'avance	6 680	6 680	
TOTAL	646 249	646 249	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 341	1 341		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 159 000	179 407	757 378	222 215
Fournisseurs et comptes rattachés	96 862	96 862		
Personnel et comptes rattachés	105 527	105 527		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	90 099	90 099		
Impôts sur les bénéfices	44 618	44 618		
Taxe sur la valeur ajoutée	137 153	137 153		
Autres impôts taxes et assimilés	31 959	31 959		
Autres dettes	6 206	6 206		
Produits constatés d'avance	451	451		
TOTAL	1 673 216	693 624	757 378	222 215
Emprunts remboursés en cours d'exercice	178 168			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	20.0000	10 000			10 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	LINEAIRE	20 ANS
Agencements et aménagements	LINEAIRE	5 à 10 ANS
Installations techniques		
Matériels et outillages	DEGRESSIF OU LINEAIRE	3 à 5 ANS
Matériel de transport	LINEAIRE	4 ANS
Matériel de bureau	LINEAIRE	3 ANS
Mobilier	LINEAIRE	5 A 10 ANS

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition sur la base du dernier coût d'achat connu.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	28 607
Total	28 607

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 341
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 452
Dettes fiscales et sociales	166 975
Autres dettes	365
Total	180 132

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 680
Total	6 680
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	451
Total	451

« A2M INDUSTRIE »
Société par actions simplifiée au capital de 200 000 €

- : -

Siège social : FRAISSES (Loire)
Z.A. du Parc – Secteur Gampille

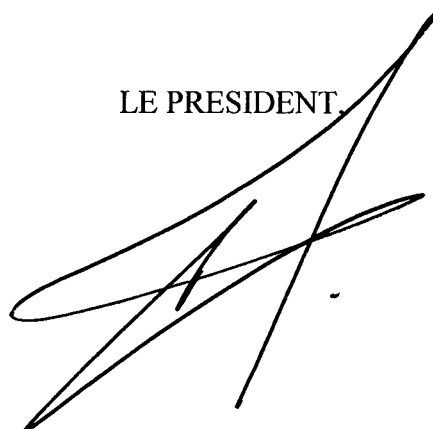
- : -

R.C.S. : SAINT ETIENNE 394 940 175

- : -

COMPTES CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

LE PRESIDENT.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long diagonal stroke, positioned below the text 'LE PRESIDENT.'

« A2M INDUSTRIE »
Société par actions simplifiée au capital de 200 000 €

- : -

Siège social : FRAISSES (Loire)
Z.A. du Parc – Secteur Gampille

- : -

R.C.S. : SAINT ETIENNE 394 940 175

- : -

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

DU 18 MARS 2019

=====

APPROUVANT LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 30 SEPTEMBRE 2018

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018, s'élevant à 407 873,29 €, comme suit :

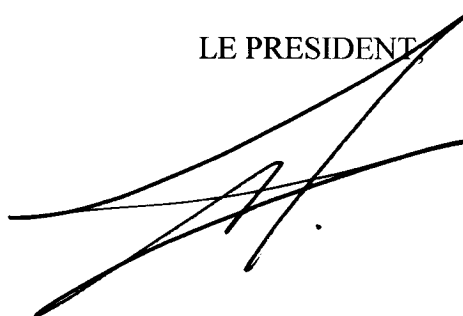
- Au compte « Réserves Facultatives »,
soit la somme de 407 873,29 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé que les dividendes distribués au titre des exercices sociaux visés par ce texte se sont respectivement élevés à :

Exercice clos le :	Distribution globale	Dividendes éligibles à l'abattement de 40 %	Sans abattement
30 septembre 2015	Néant	Néant	Néant
30 septembre 2016	150 000 €	Sur le montant total soit 15 € par action	Néant
30 septembre 2017	Néant	Néant	Néant

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des votants.

LE PRESIDENT



EXPERTISE COMPTABLE

•
AUDIT
•
CONSEIL

Pierre GERARD
Laurent BECUWE

A2M INDUSTRIE

S.A.S au capital de 200.000 €

Siège social :

Z.A. du Parc – Secteur Gampille

42490 FRAISSES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 30 septembre 2018

Société d'expertise comptable
inscrite
à l'ordre des experts-comptables
Rhône-Alpes

Société de commissariat aux
comptes inscrite à la Compagnie
Régionale des Commissaires
aux Comptes de Lyon

SARL AU CAPITAL DE 440.000 €
77% 149 716 805
SAINT-ETIENNE
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE
FR 12 773 149 716

GROUPE SECA

WWW.SECA-FOREZ.COM

SECA FOREZ

7 rue de l'Artisanat - BP 224
42390 VILLARS

Tél : 04 77 92 84 20

Fax : 04 77 92 84 29

Mail : contact@seca-forez.com

ARS

6 voie Jean Mugniery

42420 LORETTE

Tél : 04 77 73 37 07

Fax : 04 77 73 07 05

Mail : contact@ars-conseil.com

ECCS

La Rejaillère

42480 LA FOUILLOUSE

Tél : 04 77 30 18 90

Fax : 04 77 30 52 33

Mail : eccs@eccs-bm.fr

MEMBRE DU RÉSEAU

absoluce
qanteo

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **A2M INDUSTRIE** relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie

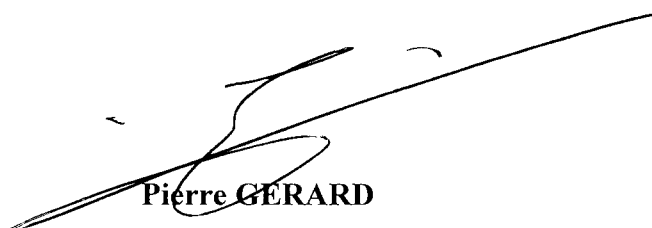
significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villars, le 04 mars 2019,

Le commissaire aux comptes

SECA FOREZ



Pierre GERARD

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2018 12			Exercice N-1 30/09/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	59 087	59 087		5 424	5 424	100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	88 358		88 358	88 358		
	Constructions	1 090 747	260 386	830 361	884 900	54 539	6.16
	Installations techniques, matériel et outillage	1 922 023	1 704 014	218 009	215 759	2 250	1.04
	Autres immobilisations corporelles	948 557	581 072	367 485	432 310	64 825	15.00
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	400		400	423	23	5.41
	Total II	4 109 172	2 604 559	1 504 613	1 627 174	122 561	7.53
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	11 805		11 805	17 481	5 676	32.47
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	21 636		21 636	18 354	3 282	17.88
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	130		130		130	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	595 774	17 875	577 899	699 038	121 139	17.33
	Autres créances	43 395		43 395	40 163	3 232	8.05
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	16 769		16 769	16 769		
	Disponibilités	961 897		961 897	450 265	511 632	113.63
	Charges constatées d'avance (3)	6 680		6 680	5 082	1 598	31.45
	Total III	1 658 086	17 875	1 640 211	1 247 152	393 059	31.52
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		5 767 258	2 622 434	3 144 824	2 874 326	270 498	9.41

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

400

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2018 12	Exercice N-1 30/09/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 200 000)	200 000	200 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	403 100	403 100		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	20 000	20 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	440 634	212 878	227 757	106.99
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	407 873	227 757	180 117	79.08
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 471 608	1 063 734	407 873	38.34
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques		2 960	2 960	100.00
	Provisions pour charges				
	Total III		2 960	2 960	100.00
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 159 810	1 338 131	178 320	13.33
	Concours bancaires courants	530	390	140	35.88
	Emprunts et dettes financières diverses		95	95	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	96 862	81 132	15 730	19.39
	Dettes fiscales et sociales	409 357	380 452	28 905	7.60
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	6 206	931	5 274	566.40
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	451	6 500	6 049	93.06
	Total IV	1 673 216	1 807 631	134 415	7.44
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 144 824	2 874 326	270 498	9.41

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

693 624

648 632

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2018 12			Exercice N-1 30/09/2017 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	50 181		50 181	142 691	92 510	64.83
Production vendue de services	2 782 899	4 550	2 787 449	2 435 089	352 360	14.47
Chiffre d'affaires NET	2 833 080	4 550	2 837 630	2 577 780	259 850	10.08
Production stockée			3 282	9 996	6 714	67.16
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			3 129	4 000	871	21.77
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			41 655	34 431	7 224	20.98
Autres produits			175	1 340	1 165	86.93
Total des Produits d'exploitation (I)			2 885 872	2 627 547	258 325	9.83
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			40 322	46 948	6 626	14.11
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			5 676	2 724	8 400	308.35
Autres achats et charges externes *			747 938	673 242	74 696	11.09
Impôts, taxes et versements assimilés			46 195	57 186	10 991	19.22
Salaires et traitements			830 164	856 699	26 535	3.10
Charges sociales			350 085	363 094	13 008	3.58
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			252 012	260 777	8 764	3.36
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			774	16 272	15 498	95.24
Dotations aux provisions						
Autres charges			76	232	155	67.00
Total des Charges d'exploitation (II)			2 273 244	2 271 726	1 517	0.07
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			612 629	355 821	256 808	72.17
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2018 12	30/09/2017 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	255	255		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	255	255		
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	37 055	42 415	5 360	12.64
Différences négatives de change	8		8	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	37 063	42 415	5 352	12.62
2. Résultat financier (V-VI)	36 808	42 160	5 352	12.69
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	575 820	313 661	262 160	83.58
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		30 000	30 000	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		30 000	30 000	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	23	26 656	26 633	99.91
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	23	26 656	26 633	99.91
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	23	3 344	3 367	100.68
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	167 924	89 248	78 676	88.15
Total des produits (I+III+V+VII)	2 886 127	2 657 802	228 325	8.59
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 478 254	2 430 045	48 208	1.98
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	407 873	227 757	180 117	79.08

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 39.995€ dont:

- 27.939 € correspondant à une provision calculée sur les salaires éligibles de janvier à septembre 2018,
- 12.056 € au titre de l'année 2017 (pour la période d'octobre à décembre 2017).

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 39 995 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	39 995
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	39 995

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	59 087		
Terrains	88 358		
Constructions sur sol propre	1 090 747		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 822 280		99 744
Installations générales agencements aménagements divers	738 362		1 447
Matériel de transport	2 358		22 767
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	178 107		5 516
TOTAL	3 920 212		129 474
Prêts, autres immobilisations financières	423		
TOTAL	423		
TOTAL GENERAL	3 979 721		129 474

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			59 087	59 087
Terrains			88 358	88 358
Constructions sur sol propre			1 090 747	1 090 747
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 922 023	1 922 023
Installations générales agencements aménagements divers			739 809	739 809
Matériel de transport			25 125	25 125
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			183 623	183 623
TOTAL			4 049 685	4 049 685
Prêts, autres immobilisations financières		23	400	400
TOTAL		23	400	400
TOTAL GENERAL		23	4 109 172	4 109 172

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	53 663	5 424		59 087
Constructions sur sol propre	205 847	54 539		260 386
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 606 520	97 494		1 704 014
Installations générales agencements aménagements divers	353 180	73 156		426 336
Matériel de transport	1 105	4 235		5 340
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	132 232	17 164		149 395
TOTAL	2 298 884	246 588		2 545 472
TOTAL GENERAL	2 352 547	252 012		2 604 559

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	5 424				
Constructions sur sol propre	54 539				
Instal.techniques matériel outillage indus.	90 465	7 029			
Instal.générales agenc.aménag.divers	73 156				
Matériel de transport	4 235				
Matériel de bureau informatique mobilier	17 164				
TOTAL	239 559	7 029			
TOTAL GENERAL	244 983	7 029			

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	2 960		2 960		
TOTAL	2 960		2 960		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	32 343	774	15 242		17 875
TOTAL	32 343	774	15 242		17 875
TOTAL GENERAL	35 303	774	18 202		17 875
Dont dotations et reprises d'exploitation		774	18 202		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	400	400	
Clients douteux ou litigieux	21 450	21 450	
Autres créances clients	574 324	574 324	
Personnel et comptes rattachés	1 603	1 603	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 256	10 256	
Débiteurs divers	31 536	31 536	
Charges constatées d'avance	6 680	6 680	
TOTAL	646 249	646 249	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 341	1 341		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 159 000	179 407	757 378	222 215
Fournisseurs et comptes rattachés	96 862	96 862		
Personnel et comptes rattachés	105 527	105 527		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	90 099	90 099		
Impôts sur les bénéfices	44 618	44 618		
Taxe sur la valeur ajoutée	137 153	137 153		
Autres impôts taxes et assimilés	31 959	31 959		
Autres dettes	6 206	6 206		
Produits constatés d'avance	451	451		
TOTAL	1 673 216	693 624	757 378	222 215
Emprunts remboursés en cours d'exercice	178 168			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	20.0000	10 000			10 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	LINEAIRE	20 ANS
Agencements et aménagements	LINEAIRE	5 à 10 ANS
Installations techniques		
Matériels et outillages	DEGRESSIF OU LINEAIRE	3 à 5 ANS
Matériel de transport	LINEAIRE	4 ANS
Matériel de bureau	LINEAIRE	3 ANS
Mobilier	LINEAIRE	5 A 10 ANS

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition sur la base du dernier coût d'achat connu.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	28 607
Total	28 607

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 341
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 452
Dettes fiscales et sociales	166 975
Autres dettes	365
Total	180 132

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 680
Total	6 680
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	451
Total	451

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés	73 355		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 522	16 980	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Fabrication de machines	39 933
Vente de produits résiduels	10 248
Prestations de services	2 775 989
Locations	11 460
Total	2 837 630

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Employés	20
Total	24

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	575 820	167 930
Résultat exceptionnel (hors participation)	23 -	6 -
Résultat comptable (hors participation)	407 873	167 924

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 159 810
Total	1 159 810

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 30/05/2013
Montant initial de cette garantie : 500 000
Montant restant dû en capital : 345 531
Date de fin d'échéance de la garantie : 30/09/2023
Nature de la sûreté réelle : Garantie BPI France 30%, cautionnement solidaire
: HRF, promesse d'hypothèque

Emprunt du : 26/04/2013
Montant initial de cette garantie : 750 000
Montant restant dû en capital : 445 654
Date de fin d'échéance de la garantie : 26/04/2025
Nature de la sûreté réelle : Privilège prêteur de deniers & subrog privilège
: vendeur de l'immeuble, Hypothèque pour 50 keuros

Emprunt du : 03/06/2013
Montant initial de cette garantie : 500 000
Montant restant dû en capital : 274 519
Date de fin d'échéance de la garantie : 03/06/2023
Nature de la sûreté réelle : Garantie BPI France 30%, Nantissement fonds de
: commerce

Emprunt du : 18/03/2014
Montant initial de cette garantie : 75 000
Montant restant dû en capital : 93 296
Date de fin d'échéance de la garantie : 20/03/2024
Nature de la sûreté réelle : Nantissement dépôt à terme

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			239 536	23 579	263 115
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			66 356	23 579	89 935
- dotations de l'exercice			41 138		41 138
Total			107 494	23 579	131 073
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			87 519	23 846	111 366
- exercice			36 242		36 242
Total			123 761	23 846	147 608
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			45 408		45 408
- entre 1 et 5 ans			70 865		70 865
Total			116 273		116 273
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				2 358	2 358
- entre 1 et 5 ans			2 395		2 395
Total			2 395	2 358	4 753

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		108 913	

Hypothèses retenues pour le calcul de l'engagement de retraite:

- départ à la retraite à l'âge de 67 ans
- méthode prospective
- taux d'actualisation 1.04%
- taux d'évolution salariale 0.2%
- turn over: 8.65% pour la tranche 20/49 ans 2% pour la tranche 50/59 ans

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- VNC Eléments d'actifs cédés	23	
Total	23	